

Quelques réactions sur l'affaire Edgar Davignon

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques années, la population de Val d'Or avait la chance et l'insigne honneur d'accueillir Me Edgar Davignon, un musicien chevronné et reconnu et un gentil-homme parfait.

Sa vaste culture musicale et sa grande réputation auraient tout aussi bien pu le conduire à Montréal, Toronto ou Vancouver où il aurait connu d'immenses succès et où on l'aurait apprécié à sa juste valeur.

S'il est venu s'établir ici, nous le devons au grand maître Wilfrid Pelletier qui lui fit entrevoir un terrain propice à l'éclosion d'une culture musicale qui, alors, était à l'état du plus grand sous-développement.

Edgar Davignon s'établit à Val d'Or et soudainement le nom de Val d'Or commence à briller au firmament artistique, tout marche à pas de géants, enfin nous rayonnons au-delà de nos petites frontières, nous sommes connus et reconnus par le monde artistique extérieur.

La chorale de Val d'Or est née, elle vogue de succès en succès tant et si bien que, lors du Congrès National des Jeunesses Musicales du Canada, tenu à Montréal au printemps 1963, c'est notre chorale qui est invitée à exécuter à l'église Notre-Dame de Montréal, dans une magnifique interprétation, la messe du Couronnement de

Mozart avec orgue et orchestre.

Je me souviendrai toujours de l'émotion qui m'envahit à cette occasion, je ressentis alors monter en moi un orgueil de bon aloi. J'étais fier, non seulement de notre chorale et de son distingué directeur, mais je l'étais aussi pour toute la population du nord-ouest du Québec si bien représentée à cette occasion.

Les grands journaux de la métropole, La Presse, le Devoir, le Montreal Star, la Gazette, ont alors donné des comptes rendus plus qu'élogieux; des musiciens renommés ont alors admis qu'aucune chorale de Montréal ne pouvait en faire autant.

Les sauvages et les colons d'Abitibi avaient enfin relevé un défi et démontré aux critiques musicaux de Montréal ce qu'un homme, doué de talents, avait pu faire en si peu de temps.

U' imagine facilement que si les neuf commissaires de notre Régionale ainsi que le Directeur des études avaient assisté à cette grandiose démonstration musicale, non seulement auraient-ils réengagé Me Edgar Davignon mais ils auraient augmenté son salaire.

Aujourd'hui Me Edgar Davignon n'est pas réengagé par la Régionale et dorénavant il enseignera à Amos où, parait-il, on ne lui a pas demandé de certificat de compétence.

Me Davignon a fait à Val d'Or un travail de géant, j'en sais quelque chose. On objectera peut-être qu'il n'était pas payé pour organiser des concerts avec sa chorale etc. . . etc. . . ça n'est pas un argument sérieux, car, par ricochet, les activités musicales extra-scolaires de Me Davignon profitent à toute notre population.

Si notre jeunesse se désaltère aux vraies sources d'une culture saine, si elle pouvait un jour savoir distinguer entre le beau et le laid, si elle pouvait apprécier à sa juste valeur les oeuvres artistiques méritoires et meubler son esprit comme il est nécessaire de meubler une maison, alors j'affirme que la délinquance juvénile diminuerait d'au moins de moitié chez nous.

En définitive c'est à cette oeuvre hautement humanitaire que se dévouait, corps et âme, Edgar Da-

vignon. Seule NOTRE REGIONALE n'a pas compris cela. Evidemment une belle femme ne donne que ce qu'elle a et pas davantage.

En terminant j'exprime l'ardent désir que le tort que notre REGIONALE a causé à toute notre population bien pensante sera redressé l'an prochain en réengageant pour l'année 1965-66 Me Edgar Davignon.

Notre région immédiate ne peut se permettre de laisser partir un homme de la taille et de la compétence de Me Edgar Davignon, autrement c'est à désespérer de la culture et de l'éducation chez-nous à Val d'Or.

J.-L. Baillargeon
juge de la Cour de magistrat.

Jeunesses musicales

Maître Edgar Davignon, vous nous voyez peinés, confus et ulcérés de la décision très discutabile qui vient d'être prise à votre sujet. Sachez que nous pleurons votre départ futur et regrettons que des hommes qui nous avaient semblé cultivés et clairvoyants, n'aient pas su prévoir les lourdes conséquences de la perte du musicien de valeur que vous êtes. Nous avons été dupés naïvement et sommes un peu responsables avouons-le. Espérons que les autorités étrangères sauront plus que nous reconnaître la compétence d'un homme dont la région ne pourra se passer, puisqu'un pré-conservatoire est en train de se former.

Nous sommes fier de notre chorale. Si nos villes ont vu leur étoile sortir de l'ombre et briller au-delà des distances, c'est grâce à la richesse d'un travail minutieux, constant et bénévole. Tant d'efforts ont été couronnés de gloire, et plus d'une fois vous nous avez fait bondir de joie et d'orgueil.

Toutes nos félicitations Maître, ce n'est qu'un aurevoir formulé de notre part. Bravo Amos d'avoir compris . . .

Chorale de la Vallée de l'Or

Val d'Or, le 1er juin 1964.

M. Lucien Fontaine,
Directeur,
L'Echo Abitibien,
Val d'Or, P.Q.
Monsieur le Directeur,

La Chorale de la Vallée de l'Or, particulièrement affectée par le congédiement de Maître Edgar Davignon, tient à manifester sa réprobation devant la décision irréfléchie prise par la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye.

Le Comité de Direction et tous les membres de la Chorale tiennent à rendre ici un vibrant hommage à Monsieur Davignon à qui ils expriment toute leur confiance et leur entière admiration pour les succès auxquels il n'a cessé de les conduire.

Depuis cinq ans, Monsieur Davignon a consacré son talent et ses heures à cette oeuvre d'éducation qui a porté la renommée de Val d'Or bien en dehors des murs de notre ville.

Nous sommes heureux de souligner la manière admirable dont Monsieur Davignon a toujours su diriger notre groupe. Nous lui sommes reconnaissants de toutes les soirées avec générosité et cela, sans le moindre bénéfice pécuniaire.

Tout ce que Monsieur Davignon demandait à la Chorale était un rendement artistique de haute qualité et ceux qui ont assisté aux

L'ECHO abitibien

L'Echo, jeudi 4 juin 1964

33

Hommage à M. Edgar Davignon

Professeur de musique émérite, il se dépense depuis cinq ans à développer dans nos écoles et dans la région la vraie culture musicale.

Il s'est révélé un maître dans son art. C'est pourquoi des centaines d'élèves se sont mis à sa suite pour se former au contact de sa vaste culture.

Pour la région M. Davignon est une personnalité dont elle se réclame avec fierté. On n'a qu'à se rappeler les succès remportés chaque année par la chorale J.M.C. groupant des voix à la fois de Val d'Or, d'Amos et des environs.

Bravo M. Davignon, grâce à vous le monde musical n'ignore plus notre région.

La direction de l'école vous remercie particulièrement pour le magnifique travail accompli au cours de cette année académique 1963-1964.

différents concerts ont pu apprécier d'année en année les progrès réalisés par la Chorale. Cette amélioration constante n'a été rendue possible que grâce au dévouement incessant de notre Directeur.

Nous pouvons témoigner du travail acharné qu'ont nécessité les nombreuses répétitions nécessaires pour la préparation de concerts aussi remarquables que ceux offerts à la population. Nous sommes persuadés que ce n'est pas seulement notre opinion que nous exprimons mais aussi l'avis de tous les amateurs de bonne musique de la région.

Il est difficile de concevoir que de jour au lendemain tous les efforts des cinq dernières années seraient anéantis replongeant notre ville et la région dans son marasme antérieur.

Bien à vous,
Le Comité de Direction,
La Chorale de la Vallée de l'Or.
Par: Daniel Lessard, Président.

Amère déception

Quelle amère déception d'apprendre que M. Edgar Davignon ne sera plus réengagé à la Commission scolaire de Val d'Or. On se réjouissait avec raison d'avoir parmi nous un véritable artiste qui a su éveiller le sens musical chez les jeunes. Au lieu d'honorer et d'apprécier à sa juste valeur ce professeur d'une rare compétence, ce musicien et chef d'orchestre réputé, le directeur dévoué de notre chorale dont les succès ont rejoint sur Val d'Or, on nous prive de ses précieux services et peut-être un pré-conservatoire.

Encore une fois, nous regrettons sans comprendre, espérant que M. Edgar Davignon reviendra continuer son oeuvre admirable, si nécessaire au prestige et à l'avancement culturel de notre ville.

Dr et Mme Germain Bigué.



M. Claude Lepage, fils de M. et Mme Ernest Lepage, de Val d'Or, a reçu récemment de l'Université d'Ottawa son diplôme de bachelier des arts avec spécialisation en lettres. En septembre prochain, il poursuivra ses études à l'Université Laval, de Québec, afin d'obtenir sa licence en pédagogie.



Prêts hypothécaires

Pour consolider vos dettes, construire ou rénover votre maison ou pour toutes autres raisons, vous trouverez chez-nous l'argent qu'il vous faut!

Placements Classiques

Inc.
VAL D'OR
Gérard Nadeau
826, 3e Avenue — Tél. 824-4333
AMOS
Philippe Archambeault
Tél. 732-2969

Communiqué de la

CIP

"La circulation en forêt"

Radio-Nord, 7.52 a.m.

LE VENDREDI MATIN

Service au public

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA

FILMS

SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES

50%

SUR ROULEAU
BLANC & NOIR

ROUL. DE 8	POSES 3 1/2 x 5	35¢
ROUL. DE 12	POSES 3 1/2 x 3 1/2	60¢
ROUL. DE 20	POSES 3 1/4 x 4 1/2	1 ⁰⁰
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢		

ROUL. DE 8	POSES 3 1/2 x 5	3 ⁰⁰
------------	-----------------	-----------------

ROUL. DE 12	POSES 3 1/2 x 3 1/2	4 ⁰⁰
-------------	---------------------	-----------------

IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢

30%

SUR ROULEAU
KODACOLOR

EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) AVEC MONTURES 115

N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6% pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS A:

PHOTO POSTE INC.

CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.

FERLAND TRANSPORT (VAL D'OR) Ltée

propriétaire de ABITIBI TANK LINE Enrg.



VAL D'OR

Bureau — Entrepôt
1095, 3e Avenue — Tél. 824-6829
Malartic — Tél. ZENith 30,000
Montréal - Val d'Or - Malartic - Abitibi

Service par
CAMION CITERNE

de Montréal pour l'Abitibi,
Rouyn-Noranda, Témiscamingue

MONTREAL

Abitibi Warehouse & Truck Terminal Inc.
250, rue Port-Royal — Tél. DUpont 9-8041
SERVICE QUOTIDIEN
Service de déménagement spécial



En vrac

Ici et ailleurs

Par Marie Fontaine

● Il ne faut pas De retour de voyage nous apprenons la catastrophe: monsieur Edgar Davignon qui a tant donné à Val d'Or, à sa jeunesse; Edgar Davignon qui a fait fait claquer le nom de Val d'Or à Montréal et dans toute la province comme un drapeau; Edgar Davignon que toute la population apprécie à sa juste valeur, que tous et chacun se félicitent dans leur coeur de compter parmi leurs compatriotes les plus illustres; Edgar Davignon, promesse de l'avancement musical non seulement de notre ville, mais aussi de notre région, n'a pas été engagé par la Commission scolaire régionale La Vérendrye.

C'est à pleurer à une heure ou tous et chacun sentons à quel point il est et sera important de donner notre mesure. Ce serait à se révolter, si la pensée que la ville d'Amos a eu la chance de l'engager et de NOUS LE GARDER jusqu'à ce que nous lui fassions oublier ce que nous venons de faire, ne nous donnait espoir et confiance. Nous avons trop souvent parlé de monsieur Davignon et de son oeuvre dans notre page pour demeurer silencieuse en face d'un pareil événement. Par quel aberration ne se rend t'on pas compte de l'importance de ce non-renouvellement de contrat!

La nouvelle a frappé la ville en plein coeur et nous espérons que les témoignages nombreux afflueront pour prouver à monsieur Davignon que nous ne voulons, mais à aucun prix, le perdre. Tant de projets et de rêves étaient logés au plus profond de notre coeur pour notre ville, ses enfants, leur avenir musical et tant de joies nous avaient déjà été données, que nous continuerons d'espérer.

ue du lecteur

vous en avez décidé ainsi, l'assemblée régulière n'était même pas finie. A un caucus ou à huis-clos, je sais bien que le public n'est pas admis d'y assister.

Je reviendrai sur le sujet si nécessaire,

Georges Ferland,
Malartic.

En toute franchise

En toute franchise, où s'en va-t-on ?

Quand on pense que la Régionale La Vérendrye (supposée être cent fois supérieure aux simples commissions scolaires) vient de mettre à la porte, sans demander l'avis de personne (des payeurs de taxes comme des autres) je dis bien, vient de mettre à la porte sans plus se formaliser, un homme comme M. Edgar Davignon ! C'est inconcevable.

Oui, c'est inconcevable de la part d'une telle organisation, censée être dirigée par des personnages compétents. C'est à se demander où s'en va-t-on ?

La Régionale, en posant ce geste, a-t-elle songé à la valeur que représente cet homme pour la région ? A-t-elle songé aux conséquences de cet acte ?

Et quant l'on songe que la raison invoquée pour licencier ce grand maître est une question de "solfège qu'il n'enseigne pas". Mais ce solfège, on ne l'enseigne qu'aux élèves du primaire . . .

Cet homme a haussé le niveau culturel de nos gens. Il a fondé ici, chez-nous, une chorale qui nous fait honneur. On n'a qu'à se rappeler les lauriers remportés par elle dans le passé. Il a fait venir ici des artistes de grande qualité. Même, il n'y a pas si longtemps que tous doivent s'en souvenir, il nous a donné la joie d'entendre le jeune ténor de talent, Pierre Duval.

Ont-ils songé aussi à ces élèves (et c'est à cela qu'ils auraient dû d'abord penser) à ce grand nombre de jeunes qui avaient déjà pu profiter des leçons du maître et qui seront laissés en plan . . .

Ont-ils songé aussi au pré-conservatoire que M. Davignon avait pris en main ? (Quelle richesse perdue pour nous). Ont-ils songé à tout cela ?

Et si l'on s'arrête encore, se forçant à réfléchir, on se rappellera bien d'autres bienfaits que M. Davignon nous a et aurait pu nous apporter.

Non, je ne peux croire qu'ils y aient songé.

Pierre Lapointe.

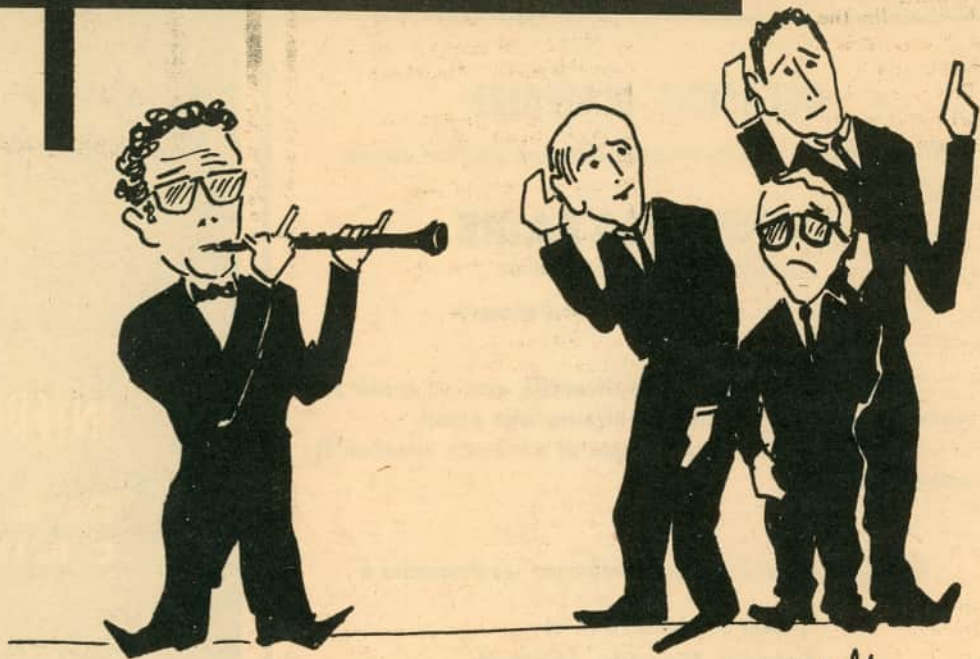
il
est
utile
de
se
faire
entendre

TOUT N'EST PAS PERDU et il semble qu'il y a encore des possibilités de trouver une solution qui satisfasse tout le monde. De quoi s'agit-il ? Du poste de monsieur Edgard Davignon, maître et docteur en musique, professeur à la Commission scolaire de Val d'Or au cours des dernières années, et de l'incertitude quant à son rôle dans la nouvelle Commission scolaire régionale. On a appris avec surprise que ses services ne seraient pas requis pour la prochaine année académique et, de toutes parts, des témoignages sont venus, priant de reconsidérer une décision qui aurait été prise sans connaître toutes les données du problème.

Une entrevue s'est déroulée aux bureaux du journal au cours de la semaine et il semble bien que, dans toute cette affaire, il y aurait eu un manque d'explications, ce qui aurait conduit à une impasse. Le fait demeure que, sous la pression de personnes éclairées et intéressées à notre avancement culturel, la Commission scolaire régionale a décidé de reconsidérer sa décision et ouvert de nouveau la porte à un échange de vues; cette attitude raisonnable mérite d'être soulignée et elle est en pleine conformité avec ce que ne cesse de demander le ministre de l'Éducation, à savoir que les corps intermédiaires s'intéressent au travail destiné à promouvoir l'instruction au sein de notre peuple. La prise de conscience suscitée par cette question indique une tendance qui doit se développer, soit celle de manifester un intérêt vivant pour la Commission scolaire et de suivre le travail de ceux qui se dépensent sans parfois sentir qu'ils sont suivis et contrôlés par le peuple.

Nous anticipons que, dès la semaine prochaine, on saura si la Régionale La Vérendrye aura un directeur chargé de l'enseignement de la musique et si, par ricochet, toute la population de la région, qu'elle soit d'Amos, de Malartic, de Vassan ou d'ailleurs, pourra compter sur la compétence d'un homme sur qui repose le projet du pré-conservatoire de l'Abitibi. L'enjeu est de taille et il est sage que tous maintiennent une attention soutenue pour que la culture continue à avoir au moins une petite place dans notre milieu; c'est notre désir le plus cher et le fait de le faire savoir ne nuit pas.

L. F.



Y EN A QUI ONT L'OREILLE DURE ! *Joubert.*

La régionale La Vérendrye engage M. Edgard Davignon

VAL D'OR, 11 — Les membres de la commission scolaire régionale La Vérendrye ont accepté de reviser leur récente décision et de retenir les services de Maître Edgard Davignon apparemment comme directeur de l'enseignement musical pour l'année 1964-64.

L'assemblée était sous la présidence de M. Paul Morin. Les commissaires présents étaient: MM. Camille Paquette, Maurice Têtu et Jean-Charles Massicotte, de Val d'Or; Jean-Louis Joncas, de Bourlamaque; Joffre St-Germain, de Sullivan, Georges Bérubé, de Vanasse, et M. Provencher, de Dubuisson. Avant été défait lo-

engagez Davignon" avait-on précisé.

Me Gilbert fit remarquer que la Commission scolaire de Val d'Or avait alors jeté les bases d'une commission régionale bien avant qu'il en soit question sur l'échelle qu'on connaît aujourd'hui à travers la province. C'est ainsi qu'elle avait pris sur elle, et à ses dépens dans bien des cas, d'accepter les élèves du cours secondaire, notamment du cours classique, vivant à l'extérieur.

Le notaire ajouta que Me Davignon avait été dès lors engagé sans conditions. "Il déciderait lui-même de ce qu'il pouvait et vou-

Il y a aussi que le préconservatoire projeté repose sur les épaules de cet homme. Cette institution comme aussi la chorale qu'il a montée sont un actif et une source de revenus pour la région.

Le juge Baillargeon abonda dans le même sens de même que Mme Turgeon qui, elle, insista sur le fait qu'un centre pourvu de spécialistes en divers domaines est plus attirant qu'un autre qui ne l'est pas. Le juge, pour sa part, déclara que Me Davignon a le préconservatoire "dans sa poche". Il va sûrement l'apporter avec lui où il ira . . .

M. Gendron, le directeur des écoles chargé des engagements, se défendit d'avoir jamais douté de la compétence de M. Davignon, mais il dit avoir dû s'en tenir aux normes fixées par Québec touchant l'engagement de titulaires. Il admit tout de même les possibilités de reviser la décision première stipulant le refus des services de M. Davignon.

L'inspecteur Tremblay parla lui aussi de normes rigides mais se dit confiant de pouvoir justifier toute décision d'engagement en se basant sur les renseignements fournis par le notaire Gilbert. Si le Département de l'Instruction publique a déjà approuvé le choix de M. Davignon, à plus forte raison le ferait-il sans doute aujourd'hui alors qu'il est question de politique de grandeur. Il rappela une déclaration de M. Paul Gérin-Lajoie sur l'intérêt qu'il faut apporter à l'opinion des corps intermédiaires.

M. Camille Paquette proposa l'engagement de M. Davignon en précisant "qu'on s'arrangera avec

le titre" plus tard.

On prit le vote sur la proposition. MM. Morin, Bérubé et St Germain enregistrèrent leur dissidence tandis que MM. Paquette, Joncas, Têtu, Massicotte et Provencher se prononcèrent pour l'engagement.

M. Fortin justifia sa dissidence auprès d'un journaliste présent à l'assemblée en déclarant que l'administration de la régionale semble devoir coûter très cher et qu'il faut couper dans les dépenses.

Le Docteur Lessard se fit l'interprète de tous pour remercier les commissaires de leur sage décision et demanda qu'on oublie les mots un peu violents qui avaient pu se prononcer de part et d'autre sur le sujet au cours de la soirée. La discussion dura une heure et demie.

Déjà engagé par la commission scolaire d'Amos à la suite de son non-engagement à Val d'Or, Me Davignon a l'intention de rencontrer qui de droit pour discuter de son statut futur en regard des derniers développements

D'ici le 22 juin

Maitre Davignon prié de recruter des élèves pour le préconservatoire

VAL D'OR, 11 (Dernière heure) — M. Edgard Davignon, que la commission scolaire régionale La Vérendrye vient d'engager à la direction de l'enseignement musical pour l'année 1964-65, ira passer les mois d'été en Belgique, son pays d'origine. Il partira le 23 juin. C'est la raison pour laquelle ceux qui sont intéressés à étudier la musique à la future école préconservatoire n'ont pas au-delà du 22 juin pour s'inscrire. On a plus de détails sur la façon de s'y prendre dans l'article ci-contre. Incidemment, on nous informe que Maître Davignon se rendra aussi en Belgique à l'été 1965. Ce sera cette fois pour diriger l'un des trois grands orchestres du pays dans des concerts mis au programme par l'Institut national de radio.

VAL D'OR, 11 — A la suite d'une entrevue entre Maître Roland Leduc, directeur général du Conservatoire de Music et d'Art Dramatique de la Province et M. Edgard Davignon, en charge de l'organisation de l'école pré-conservatoire, M. Davignon s'est vu autoriser à procéder à un sondage en vue de connaître quel serait éventuellement le nombre d'élèves qui seraient désireux de s'inscrire à l'école de musique pré-conservatoire du nord-ouest québécois.

On envisage les disciplines suivantes: solfège (lecture et chant des notes, théories, culture de l'oreille), piano, violon, chant, flûte, hautbois, trompette et cor.

Tous les jeunes possédant des aptitudes pour l'étude de la musique peuvent s'inscrire dès à présent.

Cependant une entrevue est prévue pour déterminer quelles seraient les chances de réussir et peut-être orienter les candidats dans leurs talents éventuels.

Les enfants à partir de la 4e

Classe spéciale au Séminaire

AMOS, 11 — C'est officiel, le Séminaire d'Amos aura une classe spéciale de Belles-Lettres en septembre; la Faculté des Arts a donné son assentiment et les autorités de notre institution régionale mettent la dernière main au programme pour satisfaire ceux qui seraient intéressés à cette classe.

On est prié de noter que l'examen d'admission pour cette Belles-Lettres aura lieu au Séminaire d'Amos le lundi, 22 juin, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

année primaire sont susceptibles d'être acceptés; toutefois cette limite n'est pas rigide et pourrait être changée suivant les aptitudes de l'élève, exception faite pour le cours de chant pour lequel il faut être âgé d'au moins 17 ans.

Nous attirerons l'attention sur le fait que les cours sont donnés gratuitement et par des maîtres chevronnés.

Toute la population du nord-ouest québécois, qu'elle soit de Val d'Or, Malartic, Rouyn, Amos, Senneterre etc., peut profiter des bienfaits que peut dispenser une telle institution.

La réussite d'un tel projet dépend de l'intérêt et de l'enthousiasme avec lesquels la population y répondra.

Il est bon de rappeler que nous avons là l'occasion d'assurer l'avenir musical de notre région en formant les éléments qui nous permettront de participer activement à la vie et à l'avenir musical de notre pays.

Les personnes intéressées sont priées de faire connaître avant le 22 juin et par écrit leur nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que le ou les cours qu'elles seraient désireuses de suivre, à M. Edgard Davignon, 1191, 1ère Avenue, à Val d'Or.

Chaque cas sera examiné avec attention et recevra une réponse dès la rentrée en septembre prochain.

Examen d'admission le 25 juin pour l'École de métiers

AMOS, 11 — Les jeunes gens désireux de fréquenter l'école de Métiers d'Amos pour y recevoir une formation spécialisée au niveau métiers ou technique doivent se présenter aux examens d'admission le 25 juin, à 9 h. a.m., à l'école des Métiers. Les candidats pourront pensionner au Patronage St-Joseph d'Amos durant cette période si nécessaire.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Réussir les examens, être âgé de 16 ans. **POUR LE COURS DE MÉTIERS:** avoir fait la 7e année ou l'équivalent; **POUR LA PRE-TECHNIQUE:** avoir fait une 10e année, et pour entreprendre le cours technique, avoir une 11e année.

Les spécialités suivantes y sont enseignées: ajustage, mécanique, mécanique - automobile, électricité, menuiserie, soudure; et comme cours post-scolaire, la mécanique-diésel.

Mgr S. Baggio rencontrera les Italiens

VAL D'OR, 11 — Les Italiens de Val d'Or et des environs auront l'insigne faveur de pouvoir rencontrer le Délégué Apostolique au Canada, Son Excellence Mgr Sebastiano Baggio, le dimanche, 21 juin.

Cette rencontre prévue spécialement pour les Italiens se déroulera selon le programme suivant: à 8 heures du matin, messe dite au sous-sol de l'Eglise Saint-Sauveur par le Délégué du Pape; immédiatement après la messe, le petit déjeuner, tel qu'on le sert en Italie, sera servi dans la même salle; le Délégué pourra alors causer familièrement avec les Italiens; on est prié de noter que cette manifestation est exclusivement réservée aux Italiens et que le déjeuner sera servi sans protocole pour que tous aient l'occasion de causer familièrement avec Mgr Baggio.

A 10 heures du matin, une garde d'honneur de Chevaliers de Colomb escortera le Délégué à la paroisse de Fatima, où il prononcera le sermon, et ensuite à l'église Saint-Sauveur, également pour le sermon à la messe de 11 heures.

Le dîner officiel offert par la ville de Val d'Or aura lieu à l'hôtel Sigma, à midi, le même jour.

Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique

AMOS, 11 — Par télégramme en date du 4 juin dernier, S. Exc. Mgr Sebastiano BAGGIO annonçait la nomination de S. Exc. Mgr Sergio PIGNEDOLI comme Délégué Apostolique au Canada. Mgr Pignedoli était aumônier des étudiants de l'Université de Milan, quand Pie XII lui demanda d'organiser l'Année Sainte de 1950. Il fut ensuite nommé Nonce Apostolique en Bolivie où, en collaboration avec Mgr Albert SANSCHAGRIN, o.m.i., il vit à l'établissement des missionnaires oblates canadiens dans les mines d'étain. Il devint auxiliaire du Cardinal MONTINI, à Milan, et organisa la grande mission de cet immense diocèse.

Lors de la grande mission du diocèse de Montréal, inspirée de



LE NOUVEAU DELEGUE APOSTOLIQUE AU CANADA — Le Saint-Siège vient de nommer Délégué Apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Sergio Pignedoli, actuellement Délégué apostolique au Nigéria, en Afrique, en remplacement de S. Exc. Mgr Sebastiano Baggio, récemment nommé Nonce Apostolique au Brésil. Sur la photo, prise en 1954, à Montréal, nous voyons (à gauche) S. Exc. Mgr Jignedoli, alors Nonce apostolique en Bolivie, et S. Exc. Mgr Albert Sanschagrín, o.m.i., alors provincial des Oblats de l'Est du Canada. Mgr Pignedoli venait alors remercier les Oblats canadiens d'avoir pris la charge pastorale des mineurs de l'étain en Bolivie. Mgr Pignedoli est venu trois fois au Canada: en 1949, pour la préparation de l'année Sainte; en 1954, alors qu'il rendait visite à Mgr Sanschagrín; enfin en 1960, pour représenter le Cardinal Montini à la grande mission de Montréal.

celle de Milan, S. Exc. Mgr Pignedoli vint prêcher dans les différentes paroisses italiennes de Montréal. Il devint par la suite Nonce Apostolique au Nigéria, en Afrique, poste qu'il occupait tout dernièrement.

Fleurs pour toutes les circonstances

Hélène Fleuriste

Tél. le jour 824-2154

le soir 824-2318



BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
John de Kuyper & Son DEPUIS 1695



INTERNATIONAL BUREAU OF INVESTIGATION

Spécialités: preuve d'infidélité - filature
Investigations: civiles, industrielles, commerciales

Service rapide et efficace, 24 heures par jour
Discrétion assurée

INTERNATIONAL BUREAU OF INVESTIGATION

768, 3e Avenue, suite 6
C. P. 171 — Val d'Or

Tél. bureau: 824-3604
résidence: 824-6205

Propriétaire: Lt R. Gauthier, A.S.I., C.I., I.S.T.A.

OCCASION D'AFFAIRE

Une compagnie d'huile majeure offre une position comme

CONSIGNATAIRE

(distributeur à commission)

dans Val d'Or et les arrondissements.

Ceci est une occasion exceptionnelle avec un grand potentiel de gain sur un volume d'affaires déjà établi.

Le candidat doit être bilingue et avoir une situation financière solide.

Veillez soumettre confidentiellement les demandes à

Gérant adjoint de district
Texaco Canada Limited
C. P. 548, Noranda, Qué.